

Mention "Arts", parcours-type : médiation culturelle, Domaine : Arts, Lettres et Langues (ALL)

RNCP21432 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	335, 134
Formacode(s)	45054, 46340, 46312
Code(s) ROME	E1107, K1401, K1404, K1602, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

<http://www.univ-paris3.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Appui à la conception, l'organisation, la programmation et l'encadrement de projets culturels auprès de théâtres, musées, chaînes de radio et de télévision, fondations, médiathèques, galeries d'art, festivals, événements culturels, etc.
- Assistanat et soutien (logistique, communication ...) auprès des décideurs en matière culturelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- S'exprimer et rédiger correctement sur des sujets relatifs au domaine des arts et de la culture
- Repérer, évaluer et cibler des publics
- Evaluer les qualités d'une œuvre, d'un spectacle, etc.
- Concevoir et organiser un projet culturel notamment sa communication.
- Présenter de façon argumentée et convaincante un projet culturel face à des décideurs (mécènes, ...)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur public et associé

- Collectivités publiques locales, régionales et nationales
- Associations culturelles (Théâtre, musées, centres culturels...)
- Fondations privées
- Entreprises privées

Industries culturelles et créatives

- Audiovisuel
- Edition (livre et musique)
- Nouveaux médias

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Médiateur culturel
- Assistant / responsable de service culturel
- Chargé de mission en communication
- Chargé d'étude
- Chargé des publics des publics

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 452 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	34 179
Jugés difficiles à recruter	12 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION NON

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

- Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger
ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)
- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou

acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Département : Médiation Culturelle

13, rue Santeuil

Bureau 209 (2ème étage)

75231 PARIS CEDEX 05

Licence 1ère année et Master 1ère année: tél : 01 45 87 42 73

Licence 2ème et 3ème années (fermé le mercredi) : tél : 01 45 87 42 93

Mail : dept-mc@univ-paris3.fr

Site internet de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21432/>